



**HAL**  
open science

# Les sciences humaines : délimitation et problèmes fondamentaux

Yohann Douet, Alexandre Feron

► **To cite this version:**

Yohann Douet, Alexandre Feron. Les sciences humaines : délimitation et problèmes fondamentaux.  
Yohann Douet; Alexandre Feron. Les Sciences humaines, Lambert-Lucas, 2022, 978-2-35935-379-2.  
hal-03905858

**HAL Id: hal-03905858**

**<https://hal.science/hal-03905858>**

Submitted on 21 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Introduction générale

### **Les sciences humaines : délimitation et problèmes fondamentaux**

par Yohann Douet et Alexandre Feron

L'interrogation de l'être humain sur lui-même remonte très certainement aux origines mêmes de l'humanité – les mythologies et les religions, comme par la suite les philosophies ou les grandes œuvres littéraires, véhiculent à chaque fois explicitement ou implicitement une certaine conception de l'être humain, de ses possibilités et de sa place dans le monde, constituant ainsi un vaste recueil d'expériences, de sagesses et de savoirs qu'on rassemble sous le terme d'« humanités ». Pour connaître l'homme, aucune compétence particulière ne semble requise : il suffit d'être homme et de savoir bien s'observer ainsi que ses semblables – selon la devise humaniste de Térence : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger »<sup>1</sup>. Cette enquête sur l'humain trouve sa réalisation tout autant dans les récits des grands voyageurs et explorateurs<sup>2</sup>, dans les propos de moralistes ou d'écrivains, que dans ce qu'on appelle l'*anthropologie philosophique*, à savoir une recherche philosophique se donnant explicitement comme tâche de répondre à l'injonction delphique « Connais-toi toi-même ! » et d'élaborer une connaissance de l'être humain et de sa nature<sup>3</sup>.

L'apparition des *sciences humaines*, c'est-à-dire d'un ensemble de disciplines se donnant pour ambition d'étudier de manière scientifique le domaine de l'être humain, marque cependant une indéniable rupture par rapport à cette tradition d'interrogation anthropologique. D'abord par la volonté de faire du domaine de l'humain un domaine *scientifique* n'ayant rien à envier aux sciences de la nature – par la rigueur de la définition de son objet, de ses concepts et de sa méthode, ainsi que par la robustesse

---

1. « *Homo sum ; humani nihil a me alienum puto* » (Térence, *Heautontimoroumenos*, Acte I, scène 1, v. 77).

2. Voir à ce propos Florence Weber, *Brève histoire de l'anthropologie*, Paris, Champ Flammarion, 2015.

3. Pour une présentation d'ensemble du champ de l'anthropologie philosophique, voir par exemple Gerald Hartung, *Philosophische Anthropologie*, Stuttgart, Reclam, 2018. Voir aussi Bernard Groethuysen, *Anthropologie philosophique*, Paris, Gallimard, 1953, qui retrace l'histoire de cette interrogation sur soi de l'être humain de l'Antiquité aux Temps Modernes, et qui définit cette entreprise de la manière suivante : « Connais-toi toi-même, tel est le thème de toute anthropologie philosophique. L'anthropologie philosophique, c'est la réflexion sur soi, l'essai toujours renouvelé que fait l'homme pour arriver à se comprendre » (p. 7).

de ses hypothèses, de ses théories et de ses résultats ; ce domaine doit désormais être étudié par des individus ayant une certaine expertise scientifique et méthodologique, et non plus livré aux réflexions et spéculations des écrivains, moralistes, philosophes ou honnêtes hommes se réclamant de leur simple appartenance à l'espèce humaine. L'existence des sciences humaines renvoie cependant en même temps à l'idée qu'il y a une *spécificité* du domaine de l'humain (par différence avec celui de la nature) et donc une certaine *unité* de l'ensemble des disciplines portant sur lui (psychologie, sociologie, ethnologie, histoire, économie, linguistique, géographie, etc.), et qui les distingue des sciences de la nature. En effet, si les sciences humaines se caractérisent d'abord par leur *pluralité* – chaque discipline se spécialisant dans l'étude d'une certaine partie du domaine de l'humain et développant une méthode et une conceptualité adaptées à la particularité de son objet –, il n'en reste pas moins que, par-delà leurs différences et même la concurrence pouvant exister entre elles, elles doivent conserver une homologie minimale pour qu'il soit possible de parler de « sciences humaines », et que se maintienne l'espoir de leur articulation et peut-être même de leur unification à venir.

C'est à cette série de gestes constitutifs des sciences humaines que se consacre cet ouvrage, qui explore la manière dont différents théoriciens et courants ont cherché à penser à la fois la spécificité de leur discipline et l'inscription de celle-ci dans l'entreprise des sciences humaines. Il s'agira en outre de restituer les nombreux débats et questionnements philosophiques suscités par le développement de ces sciences humaines.

## 1 Situation et délimitation des sciences humaines

### 1.1 Nommer et classer les sciences humaines

La manière même de classer et de dénommer les savoirs portant sur des phénomènes humains (ou plutôt : spécifiquement humains) varie profondément en fonction des langues, des pays et des époques. L'expression « sciences humaines » est loin d'être communément partagée, et son usage généralisé en français s'avère relativement récent. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on parle plus volontiers de « sciences morales », ou de « sciences morales et politiques ». L'expression « sciences humaines » est rarement employée avant les années 1930 et la création par la loi du 16 avril 1930 de la Caisse nationale des sciences (l'une des institutions refondues ultérieurement dans le CNRS) ; elle se répand ensuite progressivement, avant de s'imposer définitivement après la Seconde Guerre mondiale – comme en témoigne par exemple le décret du 23 juillet 1958, qui transforme la « Facultés des lettres » en « Faculté des lettres et des sciences humaines »<sup>4</sup>. Dans cette histoire sémantique, la traduction du

---

4. Thomas Hirsch, « Vers un "nouvel Adam" ? L'enthousiasme savant de la Libération et les sciences humaines (1944-1948) », *Revue d'histoire des sciences*

livre de Wilhelm Dilthey, *Einleitung in die Geisteswissenschaften* (1883), sous le titre *Introduction à l'étude des sciences humaines* en 1942 par Louis Sauzin est un jalon important et significatif, puisque *Geisteswissenschaften* aurait pu être rendu plus littéralement par « sciences de l'esprit »<sup>5</sup>.

Si cette expression reste très largement utilisée en langue allemande pour désigner les « sciences humaines », elle présente au moins une double différence avec l'expression française : le terme de *Wissenschaft* renvoie tendanciellement à une forme de *savoir* plus large que la « science » ; et dire que ce savoir porte sur les phénomènes relevant du « *Geist* » (esprit) plutôt que de « l'humain » a en outre une évidente connotation idéaliste. Concrètement, du moins si l'on suit Dilthey, les *Geisteswissenschaften* incluent à la fois « l'histoire, l'économie politique, les sciences juridiques et politiques, la science de la religion, l'étude de la littérature et de la poésie, des arts plastiques et de la musique, des conceptions du monde et des visions philosophiques du monde et des systèmes, enfin la psychologie »<sup>6</sup>. Alors que l'inclusion de l'histoire, des sciences religieuses et des études littéraires et artistiques dans le champ des « sciences humaines » pose question, elle semble aller de soi dans les « sciences de l'esprit » ; et l'on peut d'ailleurs penser qu'une telle acception est liée à la prégnance, dans le contexte allemand, des paradigmes philologique, historique et herméneutique. À l'inverse, en anglais, l'expression « *social sciences* », qui l'a emporté sur celle de « *moral sciences* » (également très répandue au XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple sous la plume de John-Stuart Mill, mais déjà utilisée au singulier par David Hume<sup>7</sup>), suggère une pratique de quantification et une ambition de prévision, et se distingue ainsi nettement des « *humanities* »<sup>8</sup>.

---

*humaines*, n° 37, 2020, p. 235-258. Voir aussi Olivier Dumoulin, « Les sciences humaines et la préhistoire du CNRS », *Revue française de sociologie*, T. XXVI, p. 353-374.

5. C'est d'ailleurs ce choix qu'a fait Sylvie Mesure dans sa nouvelle traduction publiée en 1992 aux éditions du Cerf.

6. Wilhelm Dilthey, *L'Édification du monde historique dans les sciences de l'esprit*, 1910, trad. S. Mesure, Paris, Éditions du Cerf, 1988, p. 31. Pour lui, « à côté des sciences de la nature s'est développé un groupe de connaissances, à partir des problèmes de la vie elle-même, qui, en raison de leur communauté d'objet, sont liées les unes aux autres. [...] Toutes ces sciences se rapportent au même grand fait : le genre humain » (*ibid.*).

7. Voir le Chapitre 1 du présent ouvrage.

8. Sur ces différents découpages sémantiques, voir Jean-Claude Gens, « *Geisteswissenschaften* », dans Barbara Cassin (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies : dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil et Le Robert, 2004, p. 489-493. Pour une analyse historique plus précise des opérations de classification et d'étiquetage concernant le savoir sur l'humain, ainsi que sur leurs enjeux théoriques et politiques, voir Wolf Feuerhahn, « *Moral sciences, Geisteswissenschaften* (1795-1900), Parcours transnationaux d'étiquetages savants », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 37, 2020, p. 121-141. Et pour des remarques plus synthétiques, voir

Dénominations contingentes, partages différents selon les situations historiques et nationales, rapports variables avec d'autres domaines intellectuels (sciences « exactes », lettres et arts, ou encore disciplines techniques comme le droit) : l'instabilité terminologique affectant le champ du savoir de l'humain fait déjà signe vers les problèmes proprement philosophiques qui seront l'enjeu de ce livre.

Du reste, en dépit de son adoption tardive, l'expression « sciences humaines » laisse entrevoir une tension structurante de ce champ de savoir : l'effort pour connaître l'humain avec une conceptualité et des méthodes aussi rigoureuses que pour tout autre objet. Une telle ambition ne semble toutefois pas réservée aux sciences humaines, et a longtemps été liée à la philosophie.

## 1.2 L'inachevable recherche des origines

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été une époque décisive dans le processus d'autonomisation, de cristallisation théorique et d'institutionnalisation de l'économie, de la sociologie, de l'ethnologie, de la psychologie ou encore de la linguistique. Pour autant, il est difficile de dater d'une manière univoque l'apparition de chaque science humaine, et impossible de le faire pour le domaine dans son ensemble.

Trouver des précurseurs des différentes sciences humaines, en particulier dans la tradition philosophique, est relativement aisé. Les fondateurs ou les grandes figures des sciences humaines se sont souvent livrés à cet exercice, que ce soit par intérêt proprement théorique ou par stratégie de légitimation de leur discipline. Ainsi, Montesquieu a été considéré comme « le premier à “découvrir le social” »<sup>9</sup> aussi bien par Émile Durkheim que par Louis Althusser ou par Raymond Aron<sup>10</sup>, en raison de son effort pour étudier et rationaliser la diversité des lois positives et des mœurs. Durkheim – qui a pu mentionner encore d'autres « ancêtres » de la sociologie comme Aristote, Hobbes ou Condorcet – a également défendu l'apport décisif de Rousseau pour comprendre le rapport entre société et individus ainsi que l'irréductibilité de la première aux seconds, même si sa pensée est restée limitée par l'artificialisme et le normativisme caractéristiques du cadre contractualiste<sup>11</sup>. Claude Lévi-

---

l'introduction à Florence Hulak et Charles Girard (dir.), *Philosophie des sciences humaines*, Paris, Vrin, 2011, T. I.

9. Brian C. J. Singer, « Montesquieu et le social », *L'Année sociologique*, T. 27, 2007 p. 313-332.

10. Émile Durkheim, « La contribution de Montesquieu à la science sociale », 1892, dans *Montesquieu et Rousseau, précurseurs de la sociologie*, Paris, M. Rivière, 1953 ; Louis Althusser, *Montesquieu : la politique et l'histoire*, Paris, Puf, 1964 ; Raymond Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.

11. Émile Durkheim, *Le « Contrat social » de Rousseau*, Paris, Kimé, 2008. Pour les autres auteurs cités, voir l'introduction de Pierre Hayat audit ouvrage (p. 9). Sur le

Strauss de son côté est allé encore plus loin et a vu en Rousseau le « fondateur des sciences de l'homme »<sup>12</sup>, cette expression renvoyant en premier lieu à l'anthropologie ou à l'ethnologie. Max Horkheimer estime pour sa part que c'est « le grand mérite de Machiavel [...] d'avoir reconnu, à l'aube de la nouvelle société, la possibilité d'une science de la politique correspondant dans ses principes à la nouvelle physique et à la nouvelle psychologie, et d'en avoir exprimé de façon simple et précise, les traits fondamentaux »<sup>13</sup>. Marx, lui, estime qu'Aristote est le précurseur d'une économie véritablement scientifique dans la mesure où il « analysa le premier la forme-valeur »<sup>14</sup>. Ce ne sont là que quelques exemples : la liste pourrait être considérablement étendue, et devrait notamment l'être en direction d'auteurs non européens. Ibn Khaldûn (1332-1406) pourrait ainsi à bon droit prétendre au titre de premier sociologue.

Si l'on ne se préoccupe plus seulement des sciences sociales, mais que l'on prend en considération la psychologie, la question des précurseurs et celle des origines apparaissent proprement insolubles : la traiter d'une manière satisfaisante reviendrait à écrire une histoire de la philosophie, qui passerait notamment par les conflits de l'âme de *La République* de Platon, le *De Anima* d'Aristote et ses différents commentaires ou encore les multiples « traités des passions » datant en particulier du xvii<sup>e</sup> siècle.

Plutôt que de retrouver dans des œuvres philosophiques antérieures les germes non développés d'une science humaine particulière, on peut aussi s'intéresser à des auteurs dont les pensées annonçaient, d'une manière ou d'une autre, une approche scientifique des phénomènes humains en général. Une telle approche suppose entre autres de mettre en œuvre des méthodes empiriques rigoureuses (la connaissance en question ne saurait être seulement déductive ou spéculative), de faire droit à la diversité et à l'historicité humaines (il s'agit d'étudier l'être humain dans sa réalité concrète) et de prendre acte que la connaissance en question se caractérise par une structure de réflexivité (l'objet d'une telle connaissance étant l'être humain, dans l'une de ses dimensions du moins, lequel est aussi son sujet). Parce qu'ils ont thématiqué les problèmes de l'empirisme, de l'historicité et de la réflexivité, les philosophes de

---

rapport complexe de Durkheim à Rousseau, voir Céline Spector, « Aux origines de la sociologie. "Le Contrat social de Rousseau" d'Émile Durkheim », *Les Études philosophiques*, n° 127, 2018, p. 535-568.

12. Claude Lévi-Strauss, « Jean-Jacques Rousseau, fondateur des sciences de l'homme », dans *Anthropologie structurale deux*, 1973, Paris, Plon, 1996, p. 45-56. Voir ici même, Chapitre 2.

13. Max Horkheimer, *Les Débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire*, 1930, Paris, Payot, 1980, p. 16.

14. Karl Marx, *Le Capital*, Livre I, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Les Éditions sociales, 2016, p. 61-62.

Hume, Rousseau et Kant s'avèrent particulièrement pertinentes ici : les trois premiers chapitres du présent ouvrage leur sont consacrés<sup>15</sup>.

### 1.3. Les paradigmes fondateurs en sciences humaines

C'est cependant entre le milieu du xix<sup>e</sup> et le début du xx<sup>e</sup> siècle qu'émergent progressivement dans leur singularité la plupart des disciplines qu'on rassemblera ensuite sous le terme de « sciences humaines ». L'influence du positivisme joue alors certainement un rôle déterminant, dans la mesure où il donne aux différentes disciplines la tâche de devenir proprement scientifiques en procédant à une réforme radicale de la définition de leur objet, de leur méthode, et du type de résultat qu'elles doivent viser. En quelques décennies, on voit ainsi se développer une psychologie (avec Gustav Fechner ou Wilhelm Wundt), une sociologie (avec Émile Durkheim), une linguistique (avec Ferdinand de Saussure) qui prétendent être aussi rigoureusement fondées que les sciences de la nature – processus qu'on trouve également à l'œuvre en économie, en géographie, en histoire ou en ethnologie. Cette fondation disciplinaire s'accompagne en outre d'une affirmation de soi institutionnelle et intellectuelle, à la fois contre la philosophie et contre le traitement littéraire du domaine de l'humain, tous les deux renvoyés à des perspectives préscientifiques<sup>16</sup>.

Mais on voit également apparaître dès cette époque des paradigmes alternatifs, qui refusent la fondation positiviste des sciences humaines sur le modèle des sciences de la nature, et affirment la spécificité du domaine de l'humain et des savoirs qui portent sur lui. C'est notamment le cas dans l'espace germanique avec le développement des « sciences de l'esprit » (autour de Dilthey puis du néokantisme), avec la diffusion de la psychanalyse freudienne, ou encore avec le succès que rencontre la phénoménologie husserlienne, qui viennent tous renforcer et amplifier la crise des fondements que connaissent alors les sciences considérées jusqu'alors comme des modèles d'exactitude (mathématiques, physique, logique, etc.). Ainsi, entre la fin du xix<sup>e</sup> siècle et le début du xx<sup>e</sup>, se mettent progressivement en place les principales coordonnées et oppositions qui vont structurer en profondeur le champ des sciences humaines : opposition entre approches quantitatives et qualitatives, descriptives et normatives, nomologiques et critiques, mais aussi entre nature et culture, singularité et généralité, expliquer et comprendre, ou encore objectivisme et subjectivisme.

---

15. Il aurait bien entendu été possible de s'intéresser à d'autres pensées, par exemple celle de Giambattista Vico.

16. Sur l'histoire différenciée de cette affirmation de soi des sciences sociales en Angleterre, en France et en Allemagne, voir par exemple Wolf Lepenies, *Les Trois cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, 1985, trad. H. Plard, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 1990.

## 2 Le champ problématique des sciences humaines

Du champ des sciences humaines se dégage au moins quatre ensembles de problèmes théoriques intriqués. Ces problèmes sont les fils directeurs du présent ouvrage et forment un réseau d'interrogations dans lequel sont situées les différentes théories étudiées.

### 2.1 La réflexivité essentielle des sciences humaines

Le premier type de problèmes découle de l'un des traits caractéristiques les plus saillants des sciences humaines : leur structure de réflexivité. Les sciences humaines, issues de l'activité intellectuelle humaine, ont pour objet l'être humain, sous l'un ou l'autre de ses aspects. Il s'agit d'une connaissance de l'humain par lui-même, selon un mode d'approche spécifique (domaine d'étude, appareil théorique, méthode, etc.). Le sujet et l'objet de connaissance sont en ce sens identiques ou, pour le dire plus prudemment, ne sont pas dans un rapport d'extériorité réciproque. Cela signifie notamment que les sciences humaines sont concernées par leur propre objet et, au fond, qu'elles lui appartiennent et y sont situées.

Dès lors, se posent différentes questions. La constitution d'un domaine comme scientifique passe classiquement par son *objectivation*, c'est-à-dire par une certaine délimitation de son objet qui élimine les qualités subjectives projetées sur cet objet ou relevant du rapport entre le sujet et l'objet : le domaine est alors défini par une forme d'objectivité accessible en droit à tous, et s'offre à une observation – voire à une expérimentation – reproductible et vérifiable par tout sujet scientifique. Mais à quel type d'objectivation peuvent donner lieu les sciences humaines, alors que leur objet (l'être humain) se caractérise par le fait d'être un sujet ? Est-ce que l'objectivation ne risque pas justement de manquer ce qui fait la spécificité du sujet humain ? Par ailleurs, en procédant à une objectivation du domaine de l'humain visant à retrouver la même extériorité entre sujet et objet que dans les sciences de la nature, ne passe-t-on pas à côté de l'*accès privilégié et intérieur* que tout être humain a à l'égard des faits humains ? Les sciences humaines semblent alors être prises dans un dilemme : soit elles tiennent à rendre compte de la dimension subjective de leur objet et font appel à des méthodes à même de donner accès à cette subjectivité concrète (intuition, introspection, réflexion, herméneutique, etc.), mais risquent alors de mettre en péril leur ambition scientifique et de se dissoudre dans le subjectivisme, le relativisme ou l'impressionnisme ; soit elles maintiennent l'ambition scientifique et l'objectivation nécessaire qu'elle implique, mais se prêtent alors à l'accusation de réifier l'être humain et de manquer ce qui fait la spécificité du domaine de l'humain. Ainsi, le geste fondateur (ou refondateur) d'une science humaine revient souvent à proposer un mode d'objectivation nouveau des phénomènes humains : c'est le cas exemplairement de Durkheim et de sa célèbre règle méthodologique



selon laquelle il faut « considérer les faits sociaux comme des choses »<sup>17</sup> ; mais on retrouve une opération théorique analogue chez Saussure, Lévi-Strauss ou encore – du moins dans une certaine mesure – chez Marx<sup>18</sup>. Le problème est alors de savoir si la dimension proprement humaine (signifiante notamment) des phénomènes étudiés n'est pas sacrifiée à la rigueur des déterminations par les causes ou par les structures<sup>19</sup>. À l'inverse, ceux qui s'intéressent à la sphère des sciences humaines *dans son ensemble* et cherchent à fonder la spécificité méthodologique de ces savoirs, en viennent fréquemment à faire une critique de l'objectivation et à poser la nécessité de fonder la sphère en question sur l'être humain dans sa dimension de sujet, d'être historique producteur de sens ou de valeurs : c'est ce qu'on trouve en particulier dans les « sciences de l'esprit » allemandes, chez Dilthey, chez les néokantiens (Windelband, Rickert ou Cassirer<sup>20</sup>), ainsi que dans toute la tradition herméneutique, phénoménologique ou existentialiste en sciences humaines. Le problème est alors que les résultats obtenus aient une réelle validité objective, et ne se réduisent pas en définitive à de simples appréciations subjectives ou à des jugements normatifs.

Parce que le sujet et l'objet ne sont pas extérieurs l'un à l'autre, on peut en outre douter que le sujet des sciences humaines puisse être purement *désintéressé*, du moins en premier lieu. La neutralité ne pourra qu'être tout au plus le résultat, nécessairement relatif et précaire, d'un effort méthodologique de neutralisation de la position occupée par le sujet de la science au sein de son objet, de neutralisation de son point de vue (historique, national et social<sup>21</sup>). Se pose donc la question du juste rapport qui peut et doit être établi entre le descriptif et le normatif, et entre le théorique (la connaissance de l'objet) et le pratique (l'action sur l'objet). Ces problèmes sont eux-mêmes à la fois théoriques et épistémologiques, mais aussi pratiques – éthiques et politiques.

---

17. Il s'agit de « la plus fondamentale » règle relative à l'observation des faits sociaux : Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Puf, 2013, p. 15-31.

18. Voir respectivement les Chapitres 9, 16 et 4.

19. À propos de l'effort, en histoire, pour ne pas sacrifier l'activité humaine concrète et sa signification propre à de telles déterminations générales, voir le Chapitre 18.

20. Sur ce dernier, voir le Chapitre 13.

21. Cela recoupe largement les problèmes de l'anachronisme, de l'ethnocentrisme et de l'idéologie – si par ce dernier terme on désigne un type de savoir ou de discours qui adopte le point de vue d'une classe sociale particulière, ou du moins qui est distordu ou biaisé en raison de son lien avec ce point de vue, dans la mesure où sa visée de connaissance est subordonnée aux intérêts particuliers de la classe en question.

Ce problème est particulièrement saillant dans le cas de la psychanalyse et du marxisme. Ces deux champs de savoir – leur statut est d’ailleurs un enjeu du débat – ont une dimension pratique intrinsèque. La psychanalyse, dans la mesure où elle ne se réduit pas à être une nouvelle forme de psychologie scientifique mais a une ambition clinique et thérapeutique, vise la production d’effets transformateurs, et cela par la mise en œuvre d’une méthode ou d’un dispositif spécifique reposant sur une relation entre le psychanalyste et celui ou celle qui entre en analyse. La refondation lacanienne de la psychanalyse cherche, pour sa part, à prendre la mesure de ce qui se joue dans cette relation, de l’éthique propre qu’elle implique, ainsi que de la notion nouvelle de vérité (et de sujet) qu’elle appelle. Comme l’a écrit Lacan, « il ne s’agit pas dans l’anamnèse psychanalytique de réalité, mais de vérité »<sup>22</sup>, de la vérité *du* sujet, dans le double sens du génitif (produite par le sujet et à propos de lui-même) – vérité dont la mise au jour doit transformer ce sujet<sup>23</sup>. Dans le cas du marxisme, la connaissance objective s’avère indissociable d’une lutte politique de transformation de la réalité sociale. Même si l’on fait abstraction des conditions et des effets pratiques de la théorie, celle-ci a une dimension critique intrinsèque (de la réalité comme d’autres perspectives théoriques) ; elle ne peut être considérée comme un simple ensemble de connaissances positives relatives à des faits appréhendés d’une manière neutre et consistant tout au plus en l’établissement de lois générales<sup>24</sup>. Toute la difficulté est d’établir le juste rapport entre théorie sociale et critique – réflexion épistémologique poursuivie et approfondie notamment par ces héritiers plus ou moins distants de Marx que sont les membres de l’École de Francfort<sup>25</sup>, mais aussi par Pierre Bourdieu<sup>26</sup>.

## 2.2. Naturalisme et anti-naturalisme en sciences humaines

Une seconde série de problèmes concerne le rapport des sciences humaines aux sciences de la nature. Les secondes ont en effet joué à la fois le rôle de modèle et de repoussoir pour les premières. D’un côté, l’universalité, la nécessité, la précision et la capacité de prévision atteintes par les sciences « exactes », en particulier la physique après Galilée et Newton, a semblé constituer un idéal pour la connaissance de l’humain. De l’autre, fonder la spécificité des sciences humaines (ou d’une science humaine particulière) incline à mettre l’accent sur l’irréductibilité de son objet par rapport au domaine naturel<sup>27</sup>.

---

22. Jacques Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 256.

23. Voir le Chapitre 10.

24. Voir le Chapitre 4.

25. Voir le Chapitre 15.

26. Voir le Chapitre 17.

27. Certes, des champs disciplinaires (comme la psychophysique ou aujourd’hui la

Ainsi Claude Lévi-Strauss – qui refuse l'existence d'un dualisme épistémologique entre sciences humaines et sciences de la nature<sup>28</sup> – peut-il affirmer que les sciences humaines sont prises dans un « dilemme »<sup>29</sup> : soit elles deviennent réellement scientifiques en adoptant les mêmes exigences épistémologiques que les sciences exactes, mais alors « pour autant que les sciences humaines réussissent à faire œuvre véritablement scientifique, chez elles la distinction entre l'humain et le naturel doit aller en s'atténuant » et elles doivent renoncer « à occuper une place à part dans le système des sciences »<sup>30</sup> ; soit elles gardent leur spécificité et continuent d'affirmer la différence fondamentale entre le domaine de l'humain et du naturel, mais alors elles ne peuvent prétendre au titre de sciences. En posant leur différence *épistémologique*, elles renoncent à leur statut scientifique ; en affirmant leur ambition *scientifique*, elles renoncent à leur spécificité épistémologique. Elles doivent choisir entre leur caractère *scientifique* (donc naturaliste) et leur caractère *humain* (donc non scientifique).

Mais il importe ici de distinguer entre deux types de naturalisme (ou d'anti-naturalisme) : ontologique et épistémologique. Le naturalisme ontologique considère que les phénomènes humains relèvent du même *mode d'être* que les phénomènes naturels. Le naturalisme épistémologique soutient en revanche que les phénomènes humains donnent lieu au même *mode de connaissance* que les phénomènes naturels. Or, il est tout à fait possible de défendre l'un sans l'autre. On peut ainsi dire que Durkheim (mais c'était déjà le cas de Comte avant lui) affirme une discontinuité ontologique entre la réalité sociale et la réalité naturelle – la réalité sociale est pour lui fondamentalement psychique et le psychisme collectif constitue un niveau irréductible au psychisme individuel<sup>31</sup>. Pour autant, l'objectif de Durkheim (fidèle en ce sens au positivisme), en considérant méthodologiquement les faits sociaux comme des choses, est bien d'atteindre une explication causale exacte du même type que celle des sciences de la nature, et de dégager des lois valant au niveau proprement social. Dans cette perspective, bien qu'une expérimentation

---

psychologie cognitive) ou des théories (comme la sociobiologie) semblent au contraire suivre une direction réductionniste ; mais l'on peut estimer qu'ils le font en partant néanmoins d'un objet considéré, au premier abord, comme non-naturel (l'esprit humain, la société humaine).

28. « Il n'y a pas d'un côté les sciences exactes et naturelles, d'un autre côté les sciences sociales et humaines. Il y a deux approches, dont une seule est scientifique par son esprit : celle des sciences exactes et naturelles » (Claude Lévi-Strauss, « Critères scientifiques dans les disciplines sociales et humaines », 1964, dans *Anthropologie structurale deux*, déjà cité, Chap. 16, p. 361).

29. Claude Lévi-Strauss, « Critères scientifiques... », p. 345.

30. *Ibid.*

31. Voir les Chapitres 5 et 6 sur Comte et Durkheim.

directe comme en physique soit impossible, il est possible de recourir à d'autres méthodes garantissant l'objectivité des résultats, comme la comparaison et l'observation des variations concomitantes, méthode déjà utilisée en biologie notamment<sup>32</sup>.

À l'inverse, une puissante tradition épistémologique anti-positiviste soutient que la connaissance des phénomènes spécifiquement humains ne saurait être analogue à celle des phénomènes naturels. Dilthey en est la figure tutélaire, lui qui déclare que « nous *expliquons* la nature, nous *comprendons* la vie psychique »<sup>33</sup> et fonde par là la distinction classique entre expliquer (*erklären*) et comprendre (*verstehen*). D'une part, les phénomènes naturels, que l'on appréhende de l'extérieur et dont on peut dégager les causes, lesquelles produisent leurs effets selon des lois abstraites d'une manière expérimentale. D'autre part, les phénomènes humains, dont il faut retrouver le sens comme de l'intérieur, par exemple par sympathie avec le vécu, les intentions et les valeurs des sujets, ou par une méthode d'interprétation éventuellement plus médiatisée mais qui consiste néanmoins à intégrer le phénomène étudié dans un ensemble signifiant, dans un monde humain. Pour autant, prôner la méthode *compréhensive* en sciences humaines n'implique pas de s'en tenir à un partage ontologique absolu des domaines de la nature et de l'esprit, ne serait-ce que parce que, comme le remarque déjà Dilthey, les objets spirituels appartiennent aussi à l'ordre naturel<sup>34</sup>; et cela n'exclut pas de faire également usage de certaines approches explicatives pour les phénomènes humains<sup>35</sup>. Ainsi, Max Weber s'est plutôt efforcé de combiner ces deux démarches, tant dans ses réflexions proprement épistémologiques que dans sa sociologie de l'action humaine<sup>36</sup>.

Le problème du naturalisme présente néanmoins un autre aspect, qui nous apparaît aujourd'hui avec un éclairage nouveau en raison de nos préoccupations écologiques. Que l'on fasse des sciences de la nature un

---

32. Sur ce point, voir Stéphanie Dupouy, « L'expérimentation », dans Florence Hulak et Charles Girard (dir.), *Philosophie des sciences humaines*, déjà cité, p. 222-232.

33 Wilhelm Dilthey, *Introduction aux sciences de l'esprit*, 1883, trad. S. Mesure, Paris, Éditions du Cerf, 1992, p. 150.

34. « Dilthey ne réduit pas l'objet des sciences de l'esprit à une réalité purement spirituelle ou psychique : "entité psycho-physique", cet objet constitue, dans la nature, ce en quoi l'esprit ou ce qui revient au même, la liberté ont imprimé leur marque, et en ce sens déjà la cohérence de toute la réflexion impose de considérer qu'au moins pour ce qui, en lui, relève de la nature, l'objet des sciences de l'esprit peut être expliqué » (Sylvie Mesure, *Dilthey et la fondation des sciences de l'esprit*, Paris, Puf, 1990, p. 211).

35. Voir le Chapitre 7 où Servanne Jollivet montre que Dilthey vise en définitive à dépasser un tel dualisme.

36. Voir le Chapitre 12.

modèle ou un repoussoir épistémologique pour les sciences humaines, il semble que pour ces dernières la nature soit restée dans une très large mesure un impensé. Autrement dit, on peut suspecter les sciences humaines et sociales d'avoir longtemps négligé voire refoulé les conditions matérielles, vitales et environnementales des individus, des sociétés ou des cultures qu'elles étudiaient<sup>37</sup>. Il s'agit certes d'une tendance générale ayant marqué l'histoire des sciences humaines, et il est possible de citer diverses exceptions<sup>38</sup>. Par exemple, la conception matérialiste de l'histoire de Marx et d'Engels repose sur des présupposés théoriques qui permettent de faire droit au conditionnement naturel de l'être humain, dans la mesure où il se caractérise en premier lieu par son travail, et à la dialectique entre les sociétés et leur environnement<sup>39</sup>. Quoi qu'il en soit, la prise en compte de la crise écologique semble pousser à une profonde redéfinition des savoirs et à une mise en question de l'héritage de l'anti-naturalisme *ontologique*, ouvrant ainsi sur le champ des « humanités environnementales »<sup>40</sup>.

L'anti-naturalisme en sciences humaines peut toutefois également avoir, pour d'autres questions, une double valeur scientifique et critique, en ce qu'il permet de mettre en lumière les logiques spécifiques à l'œuvre dans le cas de phénomènes psychologiques et sociaux abusivement naturalisés, comme dans les cas de la domination masculine et des différences de genre<sup>41</sup>. Un tel anti-naturalisme heuristique, loin de se détourner de la dimension matérielle des phénomènes en question, conduit alors à élucider la manière dont les hiérarchies et normes sociales s'inscrivent dans les corps et s'appuient sur eux.

---

37. Un tel partage entre nature et culture relève de ce que Philippe Descola a appelé une ontologie « naturaliste », désignant par-là, peut-être d'une manière contre-intuitive, non une ontologie réductionniste mais une ontologie dualiste, caractérisant notamment les sociétés occidentales. Voir Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

38. On pourrait penser au contre-exemple que constitue la géographie. Le problème du rapport entre société et nature semble toutefois se rejouer à l'intérieur même de la discipline, entre géographie physique et géographie humaine (voir par exemple Pierre Pech, « Cent ans de relations géographie physique/géographie humaine : innovation ou statu quo ? », *Bulletin de l'association de géographes français*, n° 97-1/2, 2020, p. 64-83). Du reste, le statut tendanciellement marginal de la géographie dans le champ des sciences humaines (et de la réflexion épistémologique à leur propos) peut apparaître comme un symptôme de la tendance anti-naturaliste qui domine dans ce champ (ou du moins y a longtemps dominé).

39. Voir le Chapitre 4. On pourra se reporter à John Bellamy Foster, *Marx écologiste*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011.

40 Voir le Chapitre 21.

41. Voir Chapitre 19.

### 2.3 L'historicité de l'objet des sciences humaines

Un troisième ensemble de problèmes, étroitement lié au précédent, est lié à l'historicité de l'objet des sciences humaines. Les sciences humaines, sciences de l'esprit ou sciences de la culture ont également pu être appelées sciences historiques<sup>42</sup>, dans la mesure où il s'agit toujours pour elles de rendre compte d'un objet singulier situé historiquement : telle société ou telle culture à telle époque ; telle langue à tel stade d'évolution ; tel sentiment ou pensée chez tel individu, etc. En ce sens, les objets des sciences humaines sont de l'ordre de l'événement qui ne saurait être répété à l'identique, comme peuvent l'être les phénomènes étudiés par les sciences de la nature.

Il est de ce fait nécessaire d'avoir recours à des médiations de différents types : notamment l'usage d'abstractions conceptuelles (les idéaux-types wébériens par exemple), ou la mise en évidence de régularités relatives (que l'on peut éventuellement qualifier de lois) et de structures intelligibles (que l'on devrait ainsi éviter d'opposer unilatéralement aux événements dont elles visent au contraire à produire l'intelligibilité<sup>43</sup>). Plus fondamentalement, il semble difficile de parvenir jusqu'à la connaissance des événements concrets, et l'idée même d'une science du singulier semble paradoxale.

Les sciences humaines apparaissent donc placées inconfortablement entre deux pôles épistémologiques : d'un côté, l'exigence de faire droit à la singularité et à l'historicité, puisque ce qu'il s'agit de connaître n'est pas répétable à l'identique ; de l'autre, l'ambition d'une formalisation (voire d'une mathématisation) intégrale, dont le modèle vient des sciences « exactes ». Dans la mesure où la discipline historique, en tant qu'étude des événements passés pris dans leur singularité, semble s'identifier avec le premier de ces pôles, son appartenance aux sciences humaines pose question<sup>44</sup>. On peut appréhender sous l'angle de son

42. Notamment par Heinrich Rickert : voir le Chapitre 8.

43. Sur la tension mais aussi la dialectique entre structures et événements, voir par exemple Gilles Gaston Granger, « Événement et structure dans les sciences de l'homme », *Cahiers de l'ISEA*, n° 55, 1957, p. 25-44 ; ainsi que son ouvrage plus développé *Pensée formelle et sciences de l'homme*, 1960, Paris, L'Harmattan, 2010.

44. Jean-Claude Passeron (dans *Le Raisonnement sociologique*, 1991, Paris, Albin Michel, 2006) a au contraire soutenu qu'il était impossible de distinguer rigoureusement l'histoire et les sciences sociales : elles portent sur le même type d'objet, lequel est intrinsèquement historique et singulier. Si les sciences sociales peuvent avoir recours plus fréquemment à des abstractions, des comparaisons, des typologies, etc., les concepts de ces disciplines sont, comme ceux de la discipline historique, des « concepts historiques » qui fonctionnent comme des « semi-noms propres », dans la mesure où ils sont toujours indexés (bien que souvent d'une manière implicite) sur un ou plusieurs cas singuliers : « aucune définition du "féodalisme" ou du "capitalisme" ne peut, à elle seule, transmettre le sens d'un mot comme "féodalisme" à un lecteur qui ignorerait l'existence de

rapport problématique aux sciences humaines (ainsi qu'à la quantification) les différents efforts de redéfinition et d'élaboration théorique de la discipline historique au cours du xx<sup>e</sup> siècle, en premier lieu ceux entrepris dans le cadre de l'École des Annales<sup>45</sup>. À l'autre extrémité de l'espace épistémologique, des disciplines ou théories privilégiant le second pôle et donc la tâche de formalisation (comme la linguistique saussurienne ou chomskienne, ou l'anthropologie lévi-straussienne) voire de mathématisation (comme l'économie néoclassique<sup>46</sup>, mais aussi la démographie ou la psychologie cognitive par exemple) peuvent être suspectées d'absolutiser les lois ou constantes générales qu'ils dégagent, et de nier ainsi l'historicité des phénomènes humains, ainsi que leur appartenance essentielle à des totalités sociales toujours uniques.

#### **2.4 Le problème de l'unité de « l'homme » et des sciences humaines**

Un quatrième ensemble de problèmes concerne l'unité des sciences humaines et de leur objet, à savoir l'être humain. En effet, les sciences humaines se distinguent des différentes tentatives classiques d'élaboration d'une « science de l'homme » par leur pluralité ainsi que leur spécialisation épistémologique et méthodologique. Chaque discipline relevant des sciences humaines renonce à parler de l'être humain en général et à embrasser l'ensemble du domaine de l'humain, pour ne s'intéresser qu'à un aspect – l'être humain comme individu social ou culturel, comme acteur historique, comme sujet parlant et écrivant, comme agent économique, etc. Cette délimitation précise de son objet permet d'élaborer la méthode la plus à même de rendre compte scientifiquement de telle ou telle dimension de l'humain. Pourtant, à chaque instant, l'être humain concret est *à la fois et en même temps* individu social ou culturel, acteur historique, sujet parlant et écrivant, agent économique, etc. L'être humain concret doit donc constituer une unité des différentes dimensions et déterminations que les sciences humaines étudient de manière isolée, mais ne visent jamais dans leur totalité et dans leur articulation. Afin d'acquérir une véritable compréhension de l'être humain et de son monde, il semble donc nécessaire de dépasser ce partage disciplinaire et d'œuvrer en vue, si ce n'est d'une unification, du moins une articulation rigoureuse des différentes sciences humaines.

---

l'Occident médiéval, de la Chine des Royaumes Combattants, du Japon de l'ère Kamakura, etc. » (p. 580). De même, les sciences sociales ne dégagent des régularités que relativement à un ou plusieurs contextes historiques : « si générales qu'elles soient, des propositions sociologiques [...] peuvent toujours être engendrées par la conjonction des propositions plus particulières qui constituent la base empirique de leur adéquation à la réalité historique » (p. 578).

45. Voir le Chapitre 14.

46. Voir le Chapitre 11.

La question qui se pose alors est celle du statut de la pluralité des sciences humaines et, partant, de l'image kaléidoscopique de l'être humain qu'elle projette. Cette pluralité est-elle irréductible ? La spécialisation méthodologique et épistémologique des savoirs portant sur l'humain est-elle indépassable, ou même nécessaire, pour arriver à une approche scientifique de l'être humain ? L'idée d'une unité de l'être humain comme d'une totalisation des déterminations étudiées par les différentes sciences humaines serait alors trompeuse. Ainsi, selon la célèbre affirmation de Lévi-Strauss, « le but dernier des sciences humaines n'est pas de constituer l'homme, mais de le dissoudre »<sup>47</sup> – idée reprise et amplifiée par Michel Foucault dans *Les mots et les choses*, qui se demande s'il ne faudrait pas « renoncer à penser l'homme », au sens où il s'agirait de « penser au plus près de cette disparition de l'homme »<sup>48</sup> qu'il diagnostique comme à l'œuvre dans le développement contemporain des sciences humaines. Avec l'unité de leur objet, c'est aussi l'unité des sciences humaines qui est mise en question. Lévi-Strauss insiste de ce fait sur leur hétérogénéité indépassable et sur les écarts insurmontables entre leurs degrés de scientificité<sup>49</sup> : si « la linguistique seule peut être mise de plain-pied avec les sciences exactes et naturelles »<sup>50</sup>, une série de disciplines (économie, démographie, ethnologie) peut également atteindre un degré relativement haut de scientificité en transposant la méthode linguistique, à l'inverse d'un troisième groupe qui rassemble des disciplines relevant davantage de « l'érudition, de la réflexion morale, ou de la création esthétique » que de la science<sup>51</sup>. Foucault procède également à une déconstruction de l'unité des « sciences humaines », faisant une distinction entre les sciences humaines proprement dites (réduites à la psychologie, la sociologie et l'étude des traces verbales d'un individu ou d'une culture), et une série d'autres disciplines qui ne relèvent pas, selon lui, des sciences humaines : la philosophie, les sciences empiriques (biologique, économique, linguistique), l'histoire, mais aussi ce qu'il appelle les « contre-sciences » (psychanalyse et ethnologie)<sup>52</sup>.

47. Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, 1962, Paris, Plon, 1985, Chap. 9, p. 294.

48. Michel Foucault, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, Chap. 10, p. 397. Sur Foucault, voir ici même, Chapitre 20.

49. Claude Lévi-Strauss, « Critères scientifiques dans les disciplines sociales et humaines ».

50. *Ibid.*, p. 351. V. C. Lévi-Strauss, « L'analyse structurale et linguistique et en anthropologie », 1945, dans *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, Chap. 2.

51. Lévi-Strauss propose alors « une nouvelle répartition des sciences sociales et humains », avec une division en trois groupes distincts : les sciences sociales, les sciences humaines, et tout ce qui relève des « arts et lettres » (« Critères scientifiques... », p. 359).

52. Michel Foucault, *Les mots et les choses*, « Les sciences humaines », p. 355-398.



Ce faisant, Lévi-Strauss comme Foucault cherchent à contester la pertinence du projet récurrent d'unification ou d'articulation des sciences humaines. En effet, depuis leur autonomisation disciplinaire et institutionnelle à l'égard de la philosophie, les différentes sciences humaines ne cessent d'entretenir des rapports entre elles et de s'influencer mutuellement<sup>53</sup>, notamment par l'attention accordée aux innovations conceptuelles et méthodologiques, et à leur effet possible sur la structuration d'ensemble du champ des sciences humaines. Que l'on cherche à importer des méthodes d'autres disciplines ou à diffuser les siennes, de tels échanges impliquent toutefois qu'il y a quelque chose de commun ou de commensurable entre les différents domaines de l'humain et que la tâche d'articulation des sciences humaines n'est pas vaine. C'est dans cette perspective que s'inscrit notamment Marcel Mauss, qui définissait l'anthropologie comme « le total des sciences qui considèrent l'homme comme être vivant, conscient et sociable »<sup>54</sup> et qui donnait à celle-ci la tâche d'étudier « l'homme complet, concret » ou « homme total »<sup>55</sup>, de même que les « phénomènes » ou « faits sociaux totaux »<sup>56</sup>.

Mais cette ambition totalisante ne va pas sans provoquer de la concurrence et des rivalités entre les disciplines. À laquelle d'entre elles revient en effet en particulier la tâche de réaliser cette unification ou articulation des sciences humaines ? À qui revient le privilège de saisir l'être humain

---

53. Les histoires des sciences humaines insistent souvent sur ce point. Voir par exemple John Goldsmith et Bernard Laks, *Aux origines des sciences humaines. Linguistique, philosophie, logique, psychologie, 1840-1940*, Paris, Gallimard, 2021.

54. Marcel Mauss, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », 1924, dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf, 1950, p. 284. Sur l'anthropologie de Mauss, voir en particulier Bruno Karsenti, *L'Homme total. Sociologie, anthropologie et philosophie chez Marcel Mauss*, Paris, Puf, 2011.

55. *Ibid.*, p. 304. « Dans notre science, en sociologie, nous ne trouvons guère ou presque jamais même [...] l'homme divisé en facultés. Nous avons affaire toujours à son corps, à sa mentalité tout entiers, donnés à la fois et tout d'un coup. Au fond, corps, âme, société, tout ici ce mêle. [...] ce sont les faits d'un ordre très complexe, le plus complexe imaginable, qui nous intéressent. C'est ce que je [pro]pose d'appeler des phénomènes de totalité où prend part non seulement le groupe, mais encore, par lui, toutes les personnalités, tous les individus dans leur intégrité morale, sociale, mentale, et, surtout, corporelle ou matérielle » (*ibid.*, p. 303).

56. Marcel Mauss, « Essai sur le don », dans *Sociologie et anthropologie*, p. 147 et p. 274-276. « Dans ces phénomènes sociaux "totaux", comme nous proposons de les appeler, s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions : religieuses, juridiques et morales – et celles-ci politiques et familiales en même temps ; économiques – et celles-ci supposent des formes particulières de la production et de la consommation, ou plutôt de la prestation et de la distribution ; sans compter les phénomènes esthétiques auxquels aboutissent ces faits et les phénomènes morphologiques que manifestent ces institutions » (p. 147).

complet ? Est-ce à une nouvelle forme de *philosophie* des sciences humaines ? Ou à l'une en particulier des disciplines des sciences humaines ? Et alors laquelle ? La sociologie positiviste ou la psychologie scientifique ? L'histoire, comme histoire globale ou histoire marxiste ? L'ethnologie devenue anthropologie structurale ? La psychanalyse ? Bien des débats et conflits entre les sciences humaines, qui viennent rythmer l'histoire intellectuelle depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ont ainsi pour enjeu une délimitation des disciplines sur fond d'affirmation d'une science humaine particulière comme savoir architectonique, à même de dépasser le morcellement et la pluralisation des sciences humaines.

### 3 Plan de l'ouvrage

Tels sont les grands problèmes travaillant le champ des sciences humaines qui seront approfondis au fil des différents chapitres de l'ouvrage, lesquels portent le plus souvent sur des théoriciens ou théoriciennes qui se distinguent à la fois par leur apport spécifique à une science humaine particulière et par leur influence sur la réflexion épistémologique à propos des sciences humaines dans leur ensemble.

La première partie de l'ouvrage s'intéresse au préalable à différentes tentatives philosophiques pour élaborer une connaissance de l'homme avant l'émergence des sciences humaines proprement dites au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Alexandre Charrier restitue l'effort de David Hume pour repenser « scientifiquement » la nature humaine (Chapitre 1). Louis Guerpillon montre ensuite comment Rousseau ouvre l'horizon d'une connaissance de l'homme en général, à même la diversité des sociétés humaines (Chapitre 2). Et François Ottmann se penche sur le sens et les enjeux de l'anthropologie d'Emmanuel Kant, en tâchant d'élucider son rapport problématique à la philosophie transcendantale (Chapitre 3).

La deuxième partie de l'ouvrage se tourne alors vers les grands moments fondateurs des différentes sciences humaines au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Yohann Douet et Alexandre Feron mettent en avant l'élaboration par Karl Marx et Friedrich Engels d'une science humaine totale, laquelle ne saurait être dissociée d'une démarche critique (Chapitre 4). Mélanie Plouviez s'intéresse ensuite au rapport entre l'individu et le social dans la formation d'une sociologie positive en France, chez Auguste Comte (Chapitre 5) puis chez Émile Durkheim (Chapitre 6). C'est à la réflexion épistémologique sur les sciences humaines dans l'espace germanique que sont consacrés les deux chapitres suivants : Servanne Jollivet revient sur l'ambition de Wilhelm Dilthey de fonder les sciences de l'esprit (Chapitre 7), et Matthieu Amat étudie les débats néokantiens autour de la constitution d'une science de l'individuel (Chapitre 8). Les deux derniers chapitres de cette partie portent sur les effets révolutionnaires de transformations qui ont eu lieu au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans le domaine de la linguistique avec Ferdinand de Saussure (Chapitre 9 rédigé par Juliette Farjat), et dans le domaine de

la psychologie avec la fondation de la psychanalyse par Sigmund Freud, dont le geste théorique sera repris par Jacques Lacan (Chapitre 10, rédigé par Paula Galhardo Cepil).

La troisième partie est consacrée à des débats structurants qui ont émergé dans les différentes sciences humaines, et à certaines des évolutions et redéfinitions majeures qu'elles ont connues au cours du xx<sup>e</sup> siècle. Ariel Guillet restitue tout d'abord la « querelle des méthodes » en économie au tournant du siècle (Chapitre 11), les unes mettant l'accent sur l'historicisation, les autres sur la formalisation. Guillaume Fondu se penche ensuite sur les apports de Max Weber à la connaissance de l'action humaine (Chapitre 12), par-delà les dichotomies rigides entre explication et compréhension, abstraction et singularité, théorie et pratique. Guillemette Leblanc expose le projet d'une science de la culture chez Ernst Cassirer, qui tire les fruits des élaborations diltheyennes et néokantiennes antérieures tout en cherchant à dépasser leurs limites (Chapitre 13). Nicolas Piquet se tourne alors vers l'École des Annales et son horizon d'une histoire totale, qui l'a amenée à une série d'innovations théoriques et méthodologiques décisives (Chapitre 14). Alice Vincent analyse quant à elle les débats que les membres de l'École de Francfort ont menés, au cours de plusieurs décennies, avec les différentes formes de positivisme (Chapitre 15). Enfin, Lucie Fabry met en évidence la manière dont Lévi-Strauss a proposé une refondation radicale de l'anthropologie visant le plus haut niveau de rigueur et de scientificité possible (Chapitre 16).

La quatrième partie met en valeur certaines des nouvelles approches et des nouvelles questions – ou des questions longtemps occultées – qui sont apparues dans le champ des sciences humaines dans la dernière partie du xx<sup>e</sup> siècle, et qui continuent à produire leurs effets. Laurent Perreau met tout d'abord en lumière l'ambition critique et réflexive à l'œuvre dans la sociologie de Pierre Bourdieu (Chapitre 17). Delphine Frasch explore ensuite différentes tentatives qui ont été faites en histoire pour faire droit à l'*agency* et au point de vue des oublié-e-s et dominé-e-s dans les sociétés étudiées (Chapitre 18). Vanina Mozziconacci restitue alors plusieurs manières d'appréhender la question du genre, depuis Beauvoir jusqu'à Butler, en passant par les féministes matérialistes (Chapitre 19). Jean-Baptiste Vuillerod se penche quant à lui sur l'archéologie des sciences humaines entreprise par Michel Foucault, et sur son annonce d'une mort prochaine de l'homme (Chapitre 20). Enfin, Stéphane Haber ouvre la réflexion sur les défis que la question environnementale pose aux sciences humaines et sociales, et sur les bouleversements théoriques qu'ils impliquent (Chapitre 21).